

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE

Depuis 1856, le Grand Hôtel d'Orléans est une maison familiale profondément attachée à son histoire et à son territoire.

Conscientes de notre responsabilité environnementale et sociétale, nous avons structuré une démarche durable reconnue par l'obtention du label **Clef Verte**, premier label international de tourisme durable, porté en France par l'association Teragir.

Ce label, renouvelé chaque année, atteste de la conformité de notre établissement à des critères exigeants en matière d'environnement, de gestion responsable et d'engagement territorial. Au-delà de cette reconnaissance, notre volonté est d'inscrire nos actions dans une démarche d'amélioration continue.



Réduire, trier et recycler
nos déchets

Réduire et valoriser nos déchets
alimentaires grâce à la
méthanisation

Limiter les déchets à la source
et les produits à usage unique

Suivre et analyser nos
consommations afin
d'améliorer en continu notre
performance environnementale

Maîtriser et réduire notre
consommation d'eau et d'énergie



Sensibiliser nos partenaires,
fournisseurs & clients à notre
démarche

Former et accompagner nos
équipes dans l'amélioration
continue de nos pratiques

Contribuer activement au
développement de
l'économie locale

Encourager des modes de
déplacement plus responsables



Privilégier des achats
responsables et des fournisseurs
engagés localement

Garantir un environnement sain
grâce à des produits d'entretien
respectueux de la santé
et de l'environnement

Favoriser les produits locaux et
de saison en privilégiant les
producteurs de notre région

À travers cette chartre, nous affirmons notre engagement à agir concrètement, à notre échelle, aux côtés de nos équipes, de nos partenaires et de nos clients, pour contribuer à un tourisme plus responsable.

Nous vous remercions de participer, à nos côtés, à cette démarche.

La Direction *Brigitte et Céline*
& leurs équipes

La Ripaille
• BRASSERIE DE LA GARE •

GH GRAND
HÔTEL
D'ORLÉANS

